



CONTRAT D'APPRENTISSAGE

SECTEUR **SANTÉ**

AVANT LE **16 MARS**

OFFRE N°

45272

SECTEUR

SANTÉ (PARA-MÉDICAL)

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

10 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

POLE FORMATION SANTE OFFRE EXPRESS

LIEU

**LYON ET PÉRIMÈTRE ACCESSIBLE EN
TRANSPORT EN COMMUN**

POSTULEZ AVANT LE

07/02/2022

PRISE DE POSTE

01/06/2022

CONTACT

Francoise LEGER

fleger@cnarm.fr

06 93 13 34 46

STANDARD
02 62 15 00 00



SECRETAIRE MEDICALE ET MEDICO SOCIAL - H/F **- Contrat d'apprentissage - 10 mois suivi CDI**

► DESCRIPTIF

Vos missions : assister les médecins, les responsables et le personnel du secteur sanitaire et social en assurant la gestion relationnelle et administrative d'un secrétariat médical ou médico-social. Vos principales activités sont représentées par : l'accueil des patients, en direct et téléphonique; la planification des consultations (prise de rendez-vous); la gestion des dossiers médicaux (frappe, classement, etc...); les relations avec les services médico-techniques ou hospitaliers.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	Bac ou équivalent
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée
COMPÉTENCES :	Bonne présentation, bonne élocation, capacité d'écoute, discréetion (devoir du secret professionnel), sens de l'adaptation ; Savoir-faire : motivation à travailler dans le secteur de la santé BAC ou niveau BAC (toutes sections) Ou BEP de Secrétaire avec une expérience professionnelle Ou Diplôme du secteur sanitaire de niveau V minimum (type Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e),)
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	Non spécifié
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	Bonne orthographe et expression écrite
LANGUE(S) :	Connaissance en informatique (Word, Clavier, Traitement de texte)
INFORMATIQUE :	
PERMIS :	

► EXIGENCE(S)

Savoir-être : Capacité d'écoute, discréetion (devoir du secret professionnel), sens de l'adaptation
Savoir-faire : motivation à travailler dans le secteur de la santé, organisation et rigueur

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1476 et 1520 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller + transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indémnité
complémentaire
selon la situation